

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-deux, le 19 mars à 10 heures, le C.C.A.S. légalement convoqué le 14 mars 2022 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président, remplacé par Madame Murielle ROBIN, vice-présidente pour le vote du compte administratif 2021.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC - ROBIN - ROPARS - MORANCÉ - VINCENT

ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs AVERBUCH - BERGER - HATTET - MEUNIER - VIRIEUX

M. VIRIEUX donne pouvoir à Mme ROBIN
M. HATTET donne pouvoir à M. BRETEAU

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

ACCUEIL D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE

Deux familles de huit personnes doivent être accueillies sur la commune dans un logement géré par Sarthe Habitat.

Toutefois, à la suite du décès d'une petite fille de l'une des familles intervenu le 18 mars 2022, le CCAS décide de prendre en charge ses frais d'inhumation au cimetière de Saint-Georges-du-Bois.

Le montant à acquitter n'est actuellement pas connu ; il fera l'objet d'une information au prochain CCAS.

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU

